



SNASUB-FSU

NANCY-METZ

Compte-rendu du CSAA du 22 juin 2023



Préparation de la rentrée 2023

1 - Plan de requalification de la filière administrative rentrée 2023

Ce plan de requalification procède du Grenelle de l'Education et doit s'étaler sur 6 ans (2021-2026), il s'agit ici de l'un de ses axes, *le repyramidage de la filière administrative*.

Le CTA du 4 février 2022 a défini **les critères** pour les postes à requalifier en priorité (voir notre compte-rendu).

Il s'agit de requalifier des postes, les collègues qui y sont affecté-e-s ne bénéficieront pas systématiquement d'une promotion, car le volume de promotions alloué par le ministère n'est pas suffisant.

L'ensemble du dossier est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.snasublorraine.com/requalification-p360706.html>

Ci-dessous les postes requalifiés à la rentrée 2023 en EPLE, concernant les services ils seront abordés en CSA Service.

- 9 Postes de secrétariat d'établissement en collège, requalifiés de C en B

LE THILLOT

NANCY - CLG Guynemer

NANCY - CLG Niki de St Phalle

DOMPAIRE

JARNY

REHON

ELOYES

LONGEVILLE-LES-ST AVOLD - CLG le Castel

PLOMBIERES-LES-BAINS

- 11 Postes d'adjoint gestionnaire en collège, requalifiés de B en A

LONGWY - CLG Vauban
 METZ - CLG P. de Vigneulles
 METZ - CLG F. Rabelais
 CUSTINES - CLG L. Marin
 LONGUYON - CLG P. Verlaine
 FLORANGE - CLG L. Pasteur
 EPINAL - CLG Saint-Exupéry
 LAXOU
 MARANGE SILVANGE
 FAULQUEMONT
 SAINT NICOLAS DE PORT

2- Transfert de la gestion des personnels AESH du Hors Titre 2 (HT2) au Titre 2 (T2)

L'académie compte **deux établissements mutualisateurs**, le LP de Dombasle-sur-Meurthe et le lycée Henri Nominé de Sarreguemines, tous deux chargés de la gestion administrative et financière des personnels AED et AESH.

Actuellement la gestion des AESH se décompose ainsi :

- . le HT2 est géré au niveau des deux établissements mutualisateurs.
- . le T2 est géré au niveau de la DSDEN57.

L'objectif à trois ans est de transférer intégralement la gestion des personnels AESH auprès de la DSDEN57 qui compte actuellement 12 agents en charge de cette gestion, 4 postes supplémentaires seront à pourvoir à la rentrée prochaine suite au retrait détaillé ci-dessous.

Dans le cadre du 1^{er} transfert, un retrait de 4 postes est acté au 01/09/2023, voir le tableau ci-dessous :

Ets mutualisateurs	Retraits	Nvelle dotation théorique	Détail des postes
LP Dombasle	- 2C	7	1A + 1B +5C
Lycée Sarreguemines	- 2C	4	1B+3C
Totaux	-4C	11	11

Ces mesures s'effectuent sur des postes vacants.

VOTES
 POUR
 4 FSU- 3 UNSA -2 FO - 1CFDT

La FSU rappelle les revendications suivantes :

- une requalification de l'ensemble des personnels de catégorie C vers la catégorie B et de l'ensemble des adjoints-gestionnaires en catégorie A
- de ne pas requalifier de postes vacants mais uniquement des postes sur lesquels des agents effectuent des missions de catégorie supérieure et de corréliser ces requalifications aux promotions par concours interne ou listes d'aptitudes.

Questions diverses

. Part modulable de la prime REP+

Le montant de la part modulable de l'indemnité de sujétion est déterminé à l'issue de chaque année scolaire. Selon quelles modalités et calendrier est-il prévu le versement pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023 ?

Réponse :

Voir notre document « Indemnité REP+ à Nancy-Metz »